Bienvenue dans notre école maternelle !

Rue Lambert Dewonck, 205
4432 ALLEUR
04 361 42 40

Directrice :Mme Wetz-Alofs

Retrouvez-nous en ligne :

www.ecole-saint-pierre.be

La page Facebook de l'école :

Ecole Saint Pierre Alleur

Contactez-nous : elise.alofs@ecole-saint-pierre.be

Bienvenue à vous et à vos enfants,

Ce guide pratique définit les règles de fonctionnement de l'école maternelle en général. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.

L'école maternelle est la première étape du système scolaire ; durant 3 ans, seront proposées à votre enfant des activités motrices, langagières, logiques, artistiques. Il développera ainsi sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe. Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école primaire par l'acquisition de techniques précises, par de véritables apprentissages.

❖ Pour une rentrée bien vécue

Une rencontre avec l'enseignant(e) de votre enfant vous sera proposée.

Pendant les vacances parlez-lui de l'école, découvrez ses abords lors de promenades. Il est important de présenter l'école de façon positive à votre enfant ; la lui décrire comme un lieu de vie où il découvrira beaucoup de choses, où il sera avec d'autres enfants, où il va chanter, s'amuser, dessiner… Bref, tout mettre en œuvre pour lui montrer que vous êtes heureux pour lui qu'il s'y rende.

❖ Le jour de sa rentrée

- Accompagnez vous-même votre enfant si possible.
- Acceptez ses chagrins, ses craintes et essayez de ne pas montrer les vôtres.
- Avant de le quitter, dites-lui « au revoir », dites-lui ce que vous allez faire, et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie.
- Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront.
- N'hésitez pas à dialoguer avec l'enseignant(e).
- Dans notre école, chaque enseignant à une **Classdojo,** c'estune **application gratuite** qui permet d'avoir un **aperçu privatif** sur la vie de la classe de votre enfant.
- **Pour la classe d'accueil** : Prenez le temps d'installer votre enfant à une activité dans la classe, laissez-le apporter son doudou, lien avec la maison, un coussin et une couverture qui vous seront rendus à chaque vacance afin d'être lavés.

❖ Sécurité des enfants/Responsabilité des parents

En début d'année, les parents remplissent une fiche signalétique et médicale. Il est **indispensable de nous signaler tout changement** pouvant survenir dans ces informations.
Toute autre personne que les parents autorisés à venir chercher votre enfant doit figurer sur la liste ou avoir une autorisation ponctuelle.
Votre enfant est inscrit à l'école maternelle, vous vous engagez à ce qu'il fréquente régulièrement l'école.
Toutefois, **un enfant malade n'est pas en mesure d'apprendre** quoi que ce soit. Il est donc souhaitable qu'il se rétablisse au calme et au chaud.
Toute absence doit être signalée (par téléphone :04 361 42 40).

❖ Obligation scolaire

En ce qui concerne les enfants de troisième maternelle (M3), ils sont en obligation scolaire. Cela signifie que l'élève doit venir de manière régulière à l'école.
Dès qu'il sera absent, vous devez en informer la direction et fournir un justificatif. Au-delà de trois jours, cela doit être un certificat médical.
Après **9 demi-jours d'absences injustifiées**, nous sommes dans l'obligation de le signaler à l'inspection scolaire.

❖ Gratuité

L'école maternelle bénéficie, depuis septembre 2019, d'une subvention spécifique à la gratuité destinée prioritairement à l'achat des fournitures scolaires.
Seuls les **trois types de frais suivants** peuvent être demandés aux parents ou à la personne investie de l'autorité parentale :

- Les droits d'accès à la piscine.
- Les droits d'accès aux activités culturelles et sportives.
- Les frais liés aux séjours pédagogiques avec nuitée(s).

❖ A l'école maternelle, nous apprenons à devenir élève

Mais c'est à la maison que l'on apprend à dire les mots magiques « bonjour, au revoir, s'il te plait, merci, est-ce que je peux ?, … »

C'est aussi à la maison que l'on apprend à respecter les autres : ses camarades et les personnes de l'école, à respecter ses affaires et celles des autres, à faire preuve de solidarité, à être ponctuel mais aussi à ne pas mentir, dire des gros mots, se rouler dans la boue, taper, cracher, crier, mordre…

A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager, à accepter de perdre, à se moucher, à aller aux toilettes seul, à mettre son manteau et ses chaussures…

❖ Pour aider votre enfant à devenir élève, à grandir et à être autonome

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation et en sport) et parfois salissantes (peinture, collage…) il est important de les habiller de façon pratique (vêtements non fragiles, faciles à enfiler et à enlever tout seul : éviter les bretelles, salopette, ceinture et chaussures à lacets).
Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et prénom dessus (notamment les bonnets, cagoules, écharpes, moufles…) L'école prête des vêtements de rechange en cas de nécessité, merci de les rapporter rapidement et propres.

❖ Présentation d'une journée type en maternelle

Les portes de l'école sont ouvertes dès **7h00** (garderie).
Entre **8h15 et 8h45**, les parents amènent leur enfant en classe maternelle.
N'attendez pas le dernier moment pour emmener votre enfant afin qu'il puisse participer aux activités d'accueil.
A **12h10**, les barrières sont ouvertes pour les enfants qui retournent sur le temps de midi.
A **13h30**, les activités reprennent en classe.
A **15h15,** la sortie des élèves se fait **en rang à l'extérieur.**
Dès **15h30**, les enfants sont conduits par l'enseignant(e) à la garderie. Celle-ci se clôture à **18h00**.
Respectez les horaires, c'est important pour votre enfant ainsi que pour le bon déroulement des activités.

- ⇨ **Accueil, M1, M2** : Psychomotricité 2x50 min par semaine.
- ⇨ **M3** : Piscine 1x / 3semaines + Psychomotricité 2x50' par semaine + classe de dépaysement / 3 jours.

Heures	***Activités***
8h15-8h45	Accueil et jeux libres (moment important de reprise de contact avec l'école autour d'activités diversifiées)
9h-10h10	Activités/Entretien familier
10h10-10h30	Collation, toilettes
10h35-11h	Récréation
11h-12h	Activités/Ateliers
12h-12h30	Repas
12h30-13h30	Récréation ou sieste pour les plus jeunes
13h30-14h50	Activités/Ateliers
14h50-15h15	Heure du conte
15h15	Sortie de classe

Semainier des collations				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Jour du fruit	Collation libre	Collation libre	Collation libre	Jour du fruit
Diner chaud sur le temps de midi				
Inscription à l'avance et payant				
Soupe en classe (mardi)				
Inscription en début d'année : 13 euros/an				

❖ Les intervenants

DIRECTION Mme Wetz Alofs Elise **SECRETAIRES** Mme Granville Mme Dawans			
INSTITUTRICES / INSTITUTEURS			
Accueil M1D1 Mme Caroline	M1A Mme Magali	M2A Mme Stéphanie	M3A Mme Virginie
Accueil M1D2	M1B Mme Christelle	M2B Mme Sandrine	M3B Mme Chantal
	M1/2 C Mme Véronique		M3C Mme Marine
	M1E Mme Alissia		

PUERICULTRICE	POLYVALENTES	PSYCHOMOTRICITE
Mme Karine B	Mme Sylvie Mme Doris	M. Corentin M. Jérôme P

Hors horaire scolaire

- **cours d'anglaisdès la 3ème maternelle**(payant)
  Mardi et jeudi matin 8h15- 9h
  Mme Leclerc 0479/74.88.23

❖ Agenda de l'année

2023-2024	
Rentrée scolaire	Lundi 28 aout
Fête de la Communauté française	Mercredi27 septembre 2023
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 3novembre 2023
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
Congé mardi gras	Mardi 13 février 2024
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 26 février 2024 au vendredi 08 mars 2024
Lundi de Pâques	Lundi 1 avril 2024
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 29 avril 2024 au dimanche 12 mai 2024
Lundi de Pentecôte	lundi 20 mai 2024
Les vacances d'été débutent le	vendredi 5 juillet 2024
Rentrée scolaire 2024	Lundi 26 août 2024

Conférences pédagogiques

Pour l'école maternelle et primaire : 23 janvier , 21 mai 2024

Activités scolaires
Marche parrainée : 02 juillet
Marché de Noël :21 décembre
Souper maternelle : 09 février
Fancy-Fair :08 juin
Classes de dépaysement pour les M3 :du 24 au 26 avril 2024.

Bonne rentrée à tous

Vue aérienne de la cour de récréation.